

Fiche individuelle de Renseignements concernant l'enfant

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX :

Votre médecin traitant : _____ Tél. : _____

> Vaccins obligatoires : joindre la copie du carnet de santé

> Votre enfant suit-il un traitement médical ?

Non Oui : copie du certificat médical copie de l'ordonnance

Si oui, un rendez-vous sera proposé afin d'établir, si besoin, un projet d'accueil individualisé.

Merci d'indiquer vos disponibilités : _____

Autres problèmes de santé ?

Non Oui : (merci de préciser) _____

Autre information que vous souhaitez communiquer ? _____

AUTORISATIONS :

> Autorisation d'accès au dossier allocataire par le biais de la plateforme CDAP⁽¹⁾ : oui non

⁽¹⁾ : CDAP : consultation des données allocataires par les partenaires CAF conventionnés

Nom de l'allocataire : _____

Régime : MSA CAF N° allocataire : _____

> Autorisation filoriée (enquête CNAF à visée statistique afin de mieux connaître les publics accueillis en EAJE) oui non

> Personne majeure à prévenir en cas d'indisponibilité du responsable et/ou autorisée à reprendre l'enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone fixe et Portable : _____

Lien de parenté : _____

À prévenir en cas d'indisponibilité Autorisée à reprendre l'enfant

Droit à l'image :

> J'autorise la publication de photos de mon enfant au sein des multi-accueils (affichage, exposition), dans les outils de communication de la ville d'Argentan (page Facebook, site internet de la ville, magazine municipal), la presse locale (Ouest-France, Journal de l'Orne), les médias audiovisuels (radio, télévision). oui non

Sorties :

> Dans le cadre des sorties liées aux activités du multi-accueil, j'autorise le transport de mon enfant en :

- bus de ville : oui non
- mini-bus : oui non
- calèche : oui non
- transporteur privé : oui non
- à pied : oui non

SIGNATURE :

> Je soussigné(e), (nom du représentant légal) _____
responsable de l'enfant _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et certifie n'avoir omis aucune information importante. oui non

> J'autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) oui non

> Je m'engage à informer le service de tout problème de santé n'ayant pas été mentionné sur la fiche sanitaire et d'une manière générale de toute information utile à l'accueil et la prise en charge de mon enfant. oui non

Date : ___ / ___ / ____ Signature : _____

L'article 16 du RGPD prévoit que « la personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel la concernant qui sont inexactes. Compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire ». Pour toutes modifications merci de contacter la Maison du Citoyen.



Comment inscrire mon enfant au multi-accueil ?

Enfant né ou à naître.
(à partir du 4^{ème} mois de grossesse)

Possibilité de prendre rendez-vous
pour visiter les structures

Je complète
un formulaire d'inscription

Sur place :

- RAM
- Multi-accueil « Les Abeilles »
- Multi-accueil « Les Libellules »

En ligne sur le site internet de la ville ou téléchargeable :
www.argentan.fr

Accueil occasionnel

(accueil ponctuel non planifiable sans régularité, sans contrat et pour une période de moins de 1 mois)

Accueil régulier

(accueil basé sur un nombre de jours ou heures déterminés et planifiés sur une durée prévisionnelle)

Moins de 5
demi-journées

Jusqu'à 5
demi-journées

La famille confirme le maintien de sa demande chaque mois par téléphone ou par mail au service petite enfance

Étude de la demande par les responsables du multi-accueil sur la base des critères déterminés par la commission et les disponibilités de la structure

Étude de la demande en fonction de la date de l'accueil souhaitée et des critères déterminés par les élu(e)s ou par la commission

Réponse à la famille dans un délai de 2 à 4 mois maximum avant la date d'accueil souhaitée.

Accueil de l'enfant en fonction des disponibilités

> Réponse positive :
1/Envoi d'un courrier avec formulaire d'engagement à retourner au service petite enfance
2/Prise de rendez-vous avec le responsable du multi-accueil afin de signer le contrat d'accueil et constituer le dossier d'inscription.

Sans nouvelle de la famille dans le délai d'un mois à compter de la réception, la décision est annulée !

> Réponse négative
1/Annulation de l'inscription
L'accueil de l'enfant n'est pas possible
2/Je peux contacter le RAM
3/Je reporte la demande, le dossier pourra être réétudié lors d'une prochaine commission.

Adresses des structures :

- **Relais Assistants Maternels :**
> 14 rue des Flandres -
02 33 67 25 56 - ram@argentan.fr
- **Multi-accueil « Les Abeilles » :**
> 2 rue des Anciens Abattoirs - 02 33 67 02 49
- **Multi-accueil « Les Libellules » :**
> 28 rue du 104^{ème} RI - 02 33 36 51 94